



**17^{ème} CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES
NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

DURBAN, 28 NOVEMBRE AU 09 DECEMBRE 2011

Déclaration

de Son Excellence IDRIS DEBY ITNO

Président de la République du Tchad

Monsieur le Président de la Conférence ;

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies ;

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux et du Système des Nations-Unies ;

Madame le Secrétaire Exécutif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer la particulière fierté que ma délégation et moi-même ressentons en prenant part, au nom du Peuple et du Gouvernement tchadiens à la 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et à la 7^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se tiennent à Durban, l'historique cite' hospitalière d'ETHEKWINI.

Je voudrais également exprimer nos sincères remerciements à Son Excellence, Monsieur Jacob Zuma, Président de la République Sud Africaine, au Gouvernement et au Peuple sud africain pour l'accueil combien chaleureux et pour toutes les commodités qui nous ont été réservées depuis notre arrivée en terre sud-africaine.

Toutes nos félicitations à Madame le Secrétaire Exécutif de la Convention pour la bonne organisation de cette rencontre décisive sur un sujet aussi vital et délicat qu'est le changement climatique.

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Nous autres africains, mesurons sans doute, plus que d'autres aujourd'hui, les effets néfastes du changement climatique qui se traduisent par une sérieuse hypothèque sur la survie des pans entiers de nos populations.

En nous joignant aux autres pays du Monde à ces importantes rencontres consacrées au changement climatique pour participer à ces moments d'échanges et de décisions, nous pensons fermement que la Dixième Conférence des Parties que nous tenons reste la période charnière aux termes de la période 2008-2012 où les pays industrialisés ont pris l'engagement de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 5%. Malheureusement ces pays qui sont par ailleurs les plus grands pollueurs n'ont pas respecté leur engagement.

Nous devons avoir à l'esprit les résultats de deux semaines de longues tractations de COPENHAGUE qui ont enterré l'espoir d'une lutte efficace contre le changement climatique, même si CANCUN a fait renaître l'espoir par un accord à minima.

Sur ce sujet si vital de changement climatique, le comportement des pays industrialisés met en danger le monde entier, un danger qui n'épargnera ni les riches ni les pauvres mêmes si les pauvres sont les plus exposés.

Les petits pays insulaires tendent vers une disparition certaine quand il faut considérer la vitesse à laquelle les glaciers sont entraînés de se fondre, les Tsunami qui touchent les pauvres et les riches, les canicules qui préoccupent les pays développés malgré la haute technologie... Tous ces fléaux doivent interpeller notre conscience collective.

C'est pourquoi, notre conviction profonde demeure qu'il est plus qu'urgent de développer une plus grande solidarité internationale afin de faire face aux problèmes actuels que pose le changement climatique. Une telle solidarité devrait permettre d'envisager des solutions plus holistiques et plus inclusives. Elle devrait plus concrètement permettre d'envisager des solutions hardies telles que la mise en œuvre des actions sur les forêts du Bassin du Congo, l'édification de la Grande Muraille Verte de l'Afrique ou encore le transfert des eaux de l'Oubangui afin de reconstituer le Lac-Tchad, pour ne citer que ces exemples là.

En Afrique, le Tchad et les autres pays du Sahel sont les remparts contre l'avancée galopante du désert. Ces pays luttent depuis des lustres malgré leurs modestes moyens.

En Afrique centrale, le Tchad reste le dernier verrou qui protège le Bassin forestier du Congo qui, avec l'Amazonie, permet à la Planète de séquestrer les gaz à effet de serre. Ce verrou doit être protégé par le monde entier, malheureusement, dans la bataille sans merci que mènent les pays membre de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) pour sauver le Lac-Tchad, les pays industrialisés tardent à se manifester substantiellement.

Laisser tarir le Lac-Tchad équivaut à un suicide collectif dont les riverains ne seront certainement pas les seules victimes. C'est pourquoi le transfert des eaux de l'Oubangui au Lac-Tchad doit intéresser le monde entier et plus particulièrement les Etats membres de la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

En ma qualité de Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), il ne me paraît pas superflu de rappeler que si le monde attend beaucoup des Etats africains pour la sauvegarde de notre planète du fait du potentiel forestier que recèle nombre de ceux-ci, nos

populations attendent aussi de légitimes compensations en vue de réduire leur dépendance à l'égard de ces ressources pour financer leur développement ou simplement pour assurer leur survie.

Mesdames et Messieurs,

Quoi de plus normal pour nos populations que de recourir à l'utilisation de nos ressources naturelles pour la satisfaction de leurs besoins, en particulier énergétiques ? Mais en même temps, quoi de plus dangereux pour l'environnement que de telles actions anthropiques, si l'on en croit les spécialistes ?

C'est pourquoi, nous devons nous engager résolument vers la recherche d'alternatives qui concilient à la fois nos exigences de développement et la nécessité de sauvegarder l'environnement.

A cet égard, la promotion des énergies renouvelables nous paraît l'une des pistes les plus prometteuses. Nous devons, par conséquent, nous investir dans la recherche de toutes les solutions appropriées dans un souci partagé du mieux-être de nos populations. Profitant de l'occasion, je voudrais informer les participants de la tenue du Forum International sur les Energies Renouvelables du 1^{er} au 4 février 2012 à N'Djamena. Vous y êtes invités.

Les pays du G 20, grands pollueurs de notre planète ont les ressources nécessaires, possèdent des avantages certains en la matière et peuvent jouer le rôle de locomotive.

La Dix septième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et la Septième Réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se tiennent à Durban doivent déboucher inéluctablement sur des résultats concrets dont la mise en œuvre assurera

l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Il s'agit bien du présent et de l'avenir de l'humanité toute entière.

En effet, le réchauffement de la terre, avec ses effets pervers, a une influence certaine sur le développement. Si le changement climatique est considéré comme un problème planétaire, freinant la croissance de nos pays, la solution doit être planétaire, pertinente, juste et efficace, dans un élan volontariste de solidarité et de responsabilité, pour profiter à tous les pays du monde en général, et aux pays africains en particulier. En participant à cette importante rencontre, nous voulons, au nom des Chefs d'Etat des pays membres de la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de ses populations partager avec la communauté internationale les préoccupations qui sont liées aux changements climatiques et leurs répercussions sur les écosystèmes de nos pays.

Le cas le plus emblématique est l'assèchement du Lac-Tchad qui se retrouve actuellement avec 1/10^{ème} de sa superficie, passant ainsi de 25 000km² des années 1960 à environ 2 500km² aujourd'hui. Quatrième lac d'Afrique avec un bassin de 2.355.000 Km² repartie entre neuf (9) pays, le Lac Tchad fait vivre environ 30 millions de personnes. L'impact de ce changement fait peser des menaces graves sur la biodiversité et l'existence même du Lac Tchad. La disparition du Lac Tchad n'affectera pas que la cuvette centrale d'Afrique, mais elle aura des incidences fâcheuses, multiples et étendues sur une bonne partie du continent.

Si rien n'est fait pour faire face à ce phénomène, le Bassin du Congo, deuxième massif forestier et poumon écologique mondial après l'Amazonie, subirait des conséquences environnementales désastreuses et mettra ainsi en péril la vie des millions de personnes. Il y'a donc réel menace à l'équilibre écologique du monde.

Mesdames et Messieurs,

Je dis que l'Afrique centrale n'est pas responsable du réchauffement climatique, mais en paye le prix. Au delà, le continent africain qui émet le moins de gaz à effet de serre est l'un des plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

C'est la raison qui nous conduit à considérer que la protection de l'environnement est intimement liée à la solidarité. Cette solidarité doit s'exprimer entre pays développés pollueurs et pays pauvres victimes de la pollution.

Je voudrais préciser qu'en plus de cet appel à la solidarité internationale, l'Afrique doit avoir les moyens de s'adapter aux changements climatiques ou d'en atténuer ses effets. Certes, l'Afrique a proposé un plan de financement. Mais nous devons également disposer de mécanismes plus souples à mettre en œuvre, garantissant le maintien de la qualité de la vie de nos populations. Cela passe nécessairement par la préservation du bassin forestier du Congo qui a une fonction majeure dans la protection de nos côtes maritimes menacées par l'érosion.

Mesdames, Messieurs

Il n'est pas vain de relever, pour y insister, que quelle que soit leur ampleur, les efforts individuels de chacun de nos Etats resteront marginaux face aux dégâts déjà constatés et à venir.

C'est pourquoi, notre Sommet doit proposer des solutions concrètes en termes de solidarité.

Les différentes thématiques de notre Sommet doivent aller droit au but face à ce péril climatique annoncé. Il faut donc dès aujourd'hui, réduire notre vulnérabilité aux variations climatiques afin d'éviter des dommages

environnementaux beaucoup plus importants qui s'exprimeront en termes matériels, financiers, mais aussi en perte de vies humaines. La solidarité internationale doit l'emporter sur toutes les autres considérations.

Mesdames, Messieurs

M'adressant à mes sœurs et frères africains, je leur dis que l'Afrique doit jouer un rôle significatif au cours de cette Conférence des Parties et de cette Réunion sur le Protocole de Kyoto. Si les pays industrialisés, grands pollueurs de l'environnement, attendent beaucoup des forêts africaines pour séquestrer les gaz de leurs industries, il serait logique qu'ils consentent aussi des efforts financiers et allègent les procédures d'accès au financement. Les pays africains doivent savoir que sans l'Afrique, les effets du changement climatique ressentis actuellement seraient pires.

C'est pourquoi, notre conviction profonde demeure qu'il est plus qu'urgent de développer une plus grande solidarité africaine d'abord, puis mondiale afin de faire face aux problèmes actuels que pose le changement climatique.

La Dix septième Conférence des Parties, dernière Conférence de la période de la promesse non tenue par les pays à l'annexe1 du Protocole de Kyoto, doit être l'occasion de prendre les décisions audacieuses de lutte contre le Changement climatique. Le monde entier, en particulier l'Afrique doit travailler au renouvellement des engagements pris dans le Plan d'Action de Bali. Car sans une vision partagée de la lutte contre le Changement Climatique, sans financement, sans transfert de technologies, nous n'arriverons jamais à bout des effets néfastes du changement climatique.

Je vous remercie.